



Lettre du canton de Cernay

Annick LUTENBACHER - Raphaël SCHELLENBERGER



Commission permanente du 14 novembre 2022

ATTRIBUTION D'AIDES DANS LE MONDE SPORTIF ALSACIEN

La Commission permanente de la Collectivité européenne d'Alsace a décidé d'attribuer une aide de fonctionnement dans le canton de CERNAY d'un montant de :

- **1 000€** d'aide de fonctionnement à l'association de Boxe Olympique de Cernay, pour l'organisation des galas de boxe les 29 octobre 2022 et 25 février 2023, au Centre sportif des Rives de la Thur à Cernay.

FONDS D'INTERVENTION ALSACIEN

La Commission permanente a décidé l'attribution de subventions de fonctionnement au titre du Fonds d'Intervention Alsacien pour le canton de CERNAY pour un montant total de **3 300€**, réparti comme suit :

- **750€** à l'Union sportive de la Vallée de la Thur,
- **500€** à l'école artistique de Thann Cernay,
- **500€** à l'association Tempo Kids,
- **500€** à l'association des Petits chanteurs de Thann,
- **500€** à l'UNC de Willer-sur-Thur/Golbach pour l'acquisition d'un drapeau,
- **550€** à l'OCCE d'Oderen pour l'organisation d'une classe de neige pour les élèves de l'école primaire.

MISE EN OEUVRE D' ACTIONS DANS LE CADRE DE LA DÉMARCHE GERPLAN

Dans le cadre de la programmation GERPLAN 2022 pour la mise en œuvre d'opérations relevant des domaines de l'environnement, de l'agriculture, du paysage et de la sensibilisation au cadre de vie, la Commission permanente a décidé d'attribuer des subventions d'investissement pour le canton de CERNAY d'un montant total de **15 496€**, réparti comme suit :

- **2 516€** à la commune de Bourbach-le-Bas pour la plantation de fruitiers et d'arbustes,
- **12 980€** à la commune de Cernay pour la création d'un verger pédagogique et d'un jardin partagé.



SOUTIEN AU SPORT SCOLAIRE

Au titre de l'aide aux sections sportives des collèges alsaciens pour l'année scolaire 2022/2023, la Commission permanente de la Collectivité européenne d'Alsace a décidé d'attribuer des subventions de fonctionnement pour le canton de CERNAY d'un montant total de **7 170€**, réparti comme suit :

➤ **2 430€ au Collège Robert Schumann de St Amarin, montant détaillé ci-dessous :**

- **330€** pour l'aide à la section sportive de ski alpin,
- **450€** pour l'aide à la section sportive de lutte,
- **450€** pour l'aide à la section sportive de ski de fond,
- **1 200€** pour l'aide à la section sportive de football.

➤ **1 860€ au Collège René Cassin de Cernay, montant détaillé ci-dessous :**

- **660€** pour l'aide à la section sportive d'handball,
- **1 200€** pour l'aide à la section sportive de football.

➤ **1 590€ au Collège Charles Walch de Thann, montant détaillé ci-dessous :**

- **510€** pour l'aide à la section sportive de ski alpin,
- **120€** pour l'aide à la section sportive de gymnastique,
- **390€** pour l'aide à la section sportive de natation,
- **210€** pour l'aide à la section sportive de tennis,
- **360€** pour l'aide à la section sportive d'handball féminin.

➤ **1 290€ au collège Rémy Faesch de Thann** pour l'aide à la section sportive d'athlétisme.

POLITIQUE MONTAGNE : PARTICIPATION AUX FRAIS DE DÉNEIGEMENT DES ACCÈS AUX SITES DE MONTAGNE

Dans le cadre de la politique montagne, la Commission permanente de la Collectivité européenne d'Alsace a décidé de participer aux frais de déneigement des accès aux sites de montagne pour la saison 2021/2022, en attribuant une subvention de fonctionnement pour le canton de CERNAY, d'un montant de :

- **5 189€** au Syndicat Mixte d'aménagement du Massif du Markstein Grand-Ballon.



Lettre du canton de Cernay

Annick LUTENBACHER - Raphaël SCHELLENBERGER



DEVELOPPEMENT CULTUREL - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS A DES PROJETS CULTURELS ET CONVENTIONS D'OBJECTIFS AVEC DES SCENES DE RAYONNEMENT ALSACIEN

Au titre du soutien au développement culturel, la Commission permanente de la Collectivité européenne d'Alsace a décidé d'attribuer des subventions de fonctionnement pour le canton de CERNAY d'un montant total de **47 000€**, réparti comme suit :

- **32 000€** à la commune d'Uffholtz pour l'organisation "Les Fenêtres de l'Avent",
- **15 000€** à la Communauté de communes de Thann-Cernay pour la mise en œuvre du projet de développement artistique et culturel.

Annick LUTENBACHER

Conseillère d'Alsace du Canton de Cernay
Déléguée à la Montagne
Présidente du Syndicat mixte
Markstein Grand-Ballon
Présidente du Syndicat mixte Thur Amont
Secrétariat : 03.89.30.60.14
mail : annick.lutenbacher.elue@alsace.eu

Raphaël SCHELLENBERGER

Conseiller d'Alsace du Canton de
Cernay
Député du Haut-Rhin
Secrétariat : 03.89.28.20.59
mail :
raphael.schellenberger.elu@alsace.eu